

page 6 Mercredi 10 février 2021 MIDI LIBRE

Crise du Covid : le moral des chefs d'entreprise surveillé de près

ÉCONOMIE

La CCI rappelle les moyens déployés pour repérer les personnes en difficultés et les aider.

Fabien Arnaud
farnaud@midilibre.com

Sentiment d'isolement face à la situation économique, épuisement mental, risque suicidaire : la crise du Covid peut mettre les chefs d'entreprise dans de grandes difficultés psychologiques. « Dès le mois de mars, l'an dernier, nous avons affirmé que la santé du dirigeant était importante à prendre en compte », rappelle André Deljarry, le président de la CCI. « Notre action partenariale dans l'accompagnement psychologique des chefs d'entreprise est exemplaire. » Hier, ces différents intervenants ont rappelé leur mission.

1 Avoir des capteurs de souffrance aiguë

« Il n'est pas naturel pour un chef d'entreprise d'aller voir un médecin ou un psychologue quand il a un problème. Dans les PME, il y a des souffrances qu'on ne voit pas », souligne Gabriel Culot, président d'Apesa Montpellier (Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë). « Ce dispositif a été initié à Saintes, en Charente-Maritime. Montpellier y a adhéré début 2020 », précise Nadine Baptiste, présidente du tribunal de commerce. Pour repérer les dirigeants en situation de souffrance, l'association a formé en janvier dernier 35 « sentinelles » : des juges du tribunal de commerce, des membres du greffe, des huissiers d'audience.



Autour du président de la CCI, plusieurs intervenants prêts à venir en aide aux chefs d'entreprise. ÉRIC CATARINA

Des relais, aptes à trouver les mots pour aborder les personnes en difficultés, en toute confidentialité. « Il faut avoir des capteurs d'informations partout. Dès la fiche d'alerte émise par la sentinelle, un réseau d'une vingtaine de psychologues intervient gratuitement », explique Gabriel Culot.

2 Burn-out : le risque a doublé en 2020

L'an dernier, après un mois de confinement, le risque de burn-out avait doublé chez les entrepreneurs, selon l'observatoire Amarak, dédié à la santé des travailleurs non-salariés. « Au mois d'avril, il était passé de 17,5 %

à 35 % », affirme Olivier Torrès, fondateur de cette association née, elle aussi, après la crise de 2008. « Cette crise a provoqué chez eux un sentiment d'impuissance, inhabituel pour des professionnels qui ont le sentiment d'être maîtres de leur destin. » À ce jour, Olivier Torrès fait état de 35 déclenchements d'alerte dans l'Hérault, pour huit cas traités par des psychologues. Un véritable enjeu, face au risque de dépôt de bilan : « Dans la PME, la santé du dirigeant est le premier capital immatériel. »

3 Anticiper les difficultés

« Actuellement, beaucoup d'en-

treprises sont sous perfusion, elles ne sont plus harcelées par leurs banques, leurs fournisseurs. Certaines ont un voile devant les yeux », estime Thierry Ducros, président du Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP). Créé au sein de la chambre de commerce, il offre un accompagnement anonyme et confidentiel en s'appuyant sur des experts-comptables, avocats et anciens juges des tribunaux de commerce. « En 2020, nous avons enregistré une baisse vertigineuse du nombre d'entreprises reçues », signale Thierry Ducros, qui prévient : « Le CIP ne pourra réussir son challenge que si les difficultés sont anticipées. »

« Un capital psychologique encore fort »

ANALYSE Pour Olivier Torrès, président de l'observatoire Amarak sur la santé des travailleurs non-salariés, il est important de préparer dès à présent l'après-Covid. « Il faut se demander comment préserver le tissu entrepreneurial pour que, demain, il y ait un rebond. Il faut renforcer le lien entre les dirigeants et les sentinelles (lanceurs d'alerte sur les cas de souffrance, lire ci-dessus). » Olivier Torrès lance aussi un message d'optimisme : « Il y a encore un capital psychologique très fort chez les entrepreneurs. »

> Contacts :
www.apesa-france.com
www.observatoire-amarok.net
www.herault.cci.fr : le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP) propose des rendez-vous gratuits de 45 minutes, anonymes et confidentiels. Tél. 04 99 51 53 80.